



# VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir".  
"Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction".

Bulletin mensuel de liaison du MOUVEMENT INITIATIVE ET LIBERTÉ (M.I.L.)  
N° 168 JUILLET 2003 - 4 € ISSN 0989-3237

## CONSTRUIRE LA FRANCE DE DEMAIN

par **Dominique PERBEN**

Garde des Sceaux, ministre de la justice

*Intervention lors de la convention nationale du MIL (février 2003)*

Je viens à votre convention nationale comme chez des amis. Nous avons partagé les bons et les mauvais jours. Votre fidélité à nos valeurs communes n'a pas varié. Votre engagement dans nos combats électoraux ne s'est jamais démenti. Je tiens à remercier votre président, Raoul Béteille, qui m'a toujours témoigné un soutien constant. Au poste qui est le mien aujourd'hui je me souviens que Raoul Béteille fut le directeur des affaires

criminelles d'Alain Peyrefitte. Il fut un des premiers à voir le danger pour la France de baisser sa garde en matière de sécurité. Vingt ans après vous voyez tous le côté prémonitoire de cet avertissement. Lors des dernières élections, les Français ont rappelé avec force aux responsables politiques qu'il est du devoir de l'Etat d'assurer leur sécurité et que le temps des discours stériles était fini.

## REMETTRE LA FRANCE SUR LE BON CHEMIN

Construire la France de demain, c'est d'abord entendre les messages des Français. Le principal étant un message de responsabilité. Les Français veulent des choix politiques clairs et assumés y compris dans les domaines les plus sensibles, bref une politique courageuse et ambitieuse. Une politique économique qui s'appuie sur les entreprises et sur l'initiative, une politique sociale juste pour les salariés et néanmoins favorable au développement de l'emploi, une politique d'immigration qui soit claire dans ses objectifs et efficace dans ses moyens et, bien sur, une politique de la sécurité pour tous et à tout les niveaux. Alors là, les Français verront que la droite et la gauche, ce n'est pas la même chose, qu'il y a ceux qui agissent et ceux qui se contentent de parler... Les Français nous demandent de prendre nos responsabilités, de répondre à leur exaspération en matière d'insécurité. La feuille de route que le président de la République a donnée au gouvernement est claire : restaurer la sécurité partout et pour tous. Nous avons commencé à répondre à ce ras-le-bol de nos concitoyens. Nous remobilisons

d'abord les fonctionnaires de l'Etat et les magistrats sur des consignes claires de traitement de la délinquance. Pour ma part j'ai réaffirmé le principe hiérarchique du garde des Sceaux à l'égard des procureurs de la République qui sont les représentants de la République. C'est le retour à la mission essentielle de l'action publique. La République retrouve ainsi un de ses droits et devoirs fondamentaux tout en respectant la séparation des pouvoirs et l'indépendance des juges proprement dits. Nous sommes revenus à une organisation naturelle et logique de la justice. Nous suivons donc la ligne définie par le président de la République qui a entendu le premier le message des Français avant même les résultats du 21 avril qui ont confirmé ses propos durant la campagne présidentielle. Donc nous donnons des moyens supplémentaires pour la justice, pour la police, pour la gendarmerie, pour l'administration pénitentiaire, des moyens que ces différents services et administrations n'avaient plus.

S'agissant du programme de construction de nouvelles prisons rendu indispensable par la montée de la délinquance et de la criminalité, je voudrais dire que seuls les gouvernements de droite ont fait et font quelque chose. Les socialistes se contentant de beaux discours sur l'état de nos prisons et c'est tout. Nos prisons qui, pour une bonne moitié, datent du XIX<sup>ème</sup> siècle! Il a donc fallu notre retour aux affaires pour recommencer à définir un programme ambitieux de construction et de rénovation, pour que nos surveillants de prison puissent travailler dans des conditions de

sécurité et de confort enfin acceptables et pour que les prisonniers soient traités comme on doit l'être dans un pays démocratique au XXI<sup>ème</sup> siècle. En renforçant les moyens et en restaurant la confiance, nous remobiliserons tous les acteurs de la sécurité publique : policiers, gendarmes, magistrats, éducateurs et membres de l'administration pénitentiaire. Tous ont toujours montré une extraordinaire passion pour leur métier, il est de notre devoir de répondre à cette passion en lui donnant les moyens de s'exprimer. Nous sommes sur le bon chemin.

## RETOUR À UNE VRAIE ACTION PUBLIQUE

Revenons sur un point important. A mon arrivée au ministère j'ai entrepris un certain nombre de réformes de procédure pénale pour redonner à l'action publique toute sa valeur ; c'est-à-dire cette capacité de poursuivre sur l'ensemble du territoire une même politique et que nos concitoyens aient réellement le sentiment d'être efficacement protégés n'importe où sur le territoire de la République. Pour avoir cette sécurité partout et pour tous, condition indispensable de toute liberté et première des libertés, nous travaillons sur les moyens de renforcer l'efficacité de la lutte contre la délinquance, la criminalité et notamment la criminalité organisée et transnationale qui nécessite, tant au niveau de la police, les choses sont déjà bien engagées de ce côté là, qu'au niveau

de la magistrature et de l'institution judiciaire, une volonté forte. Nous avons en face de nous des organisations criminelles très bien organisées et dangereuses, faisant montre d'un grand professionnalisme dans leur domaine, si je puis m'exprimer ainsi. Il est donc impératif que nous soyons aussi efficaces. C'est le sens de mon texte de loi pour renforcer la cohésion et l'organisation des parquets en particulier pour pouvoir lutter à armes égales avec des procédures modifiées contre ces organisations mafieuses. Bien sur, tout ne peut pas être réglé en huit jours, mais les choses avancent et les Français s'en rendent compte. Au-delà de la remise sur le bon chemin de nos moyens de sécurité et de notre justice, notre pays a besoin d'un certain nombre de réformes.

## LA PREMIÈRE DES REFORMES : LA DÉCENTRALISATION

Notre intention n'est pas de tout changer mais de faire en sorte que la France retrouve sa capacité d'initiative et de dynamisme dont elle a fort besoin. Nous avons commencé la nécessaire adaptation de notre cadre constitutionnel, et j'ai eu le privilège comme garde des Sceaux de porter cette réforme devant le Parlement, pour rendre possible un certain nombre d'innovations, pour renforcer les pouvoirs de la Région, pour permettre l'expérimentation sur le terrain d'organisations ou de législations avant de les gé-

néraliser pour faire en sorte que les moyens financiers soient toujours en adéquation avec les transferts de compétences. La décentralisation est une réforme importante et nous devons bien l'expliquer autour de nous. C'est le moyen de mieux répondre aux problèmes quotidiens de nos concitoyens. La mise en place d'une gestion de proximité permettra un meilleur traitement des dossiers du quotidien et un service public plus humain et plus concret.

## RÉFORME DES RETRAITES

Je voudrais aussi vous parler d'une seconde grande réforme : les retraites. Il est important que, sans attendre, nous traitons ce dossier. Les Français, légitimement inquiets sur ce sujet, attendent de nous des réponses claires et courageuses. Nous devons faire en sorte que le finan-

cement des retraites et la sauvegarde du régime par répartition soient assurés. Nous devons ensuite respecter la liberté de choix, afin que, s'agissant de l'âge du départ en retraite, il y ait une réelle liberté, c'est-à-dire un avantage accordé à ceux qui voudront travailler plus longtemps. Il nous

faut évidemment veiller au principe d'équité, que l'ensemble des Français soit traité d'une manière équivalente en fonction des situations concrètes qui sont les leurs, en fonction éventuellement de la pénibilité du travail accompli durant toute la vie.

Pour que cette réforme des retraites, sujet ô combien sensible, soit comprise et acceptée, nous devons tenir le langage de la vérité, à l'inverse des socialistes qui se bornent à un « Dormez tranquilles, tout va bien », et être pédagogues. Nous devons bien expliquer la réalité du moment et ce que sera le résultat dans dix ou vingt ans si rien n'est fait. Le constat est clair : à l'horizon 2010-

2020, plus personne n'aura de retraites décentes si nous ne faisons rien. Bien sûr, il faudra discuter de toutes les options possibles et envisageables car il existe des variables que l'on peut faire évoluer : soit sur les cotisations, soit sur la durée du travail, soit sur le montant de la retraite par rapport au salaire, lui-même à définir. De plus, il y a toute une série de facteurs qui peuvent évoluer avec le temps, comme une reprise démographique par exemple. Le choix final sera certainement un cocktail des différentes solutions possibles et aura été obtenu par une large concertation entre toutes les parties intéressées sur les retraites.

## RÉFORME DU CADRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Une troisième réforme est en marche. C'est celle du cadre économique et social. Nous devons dans ce domaine faire en sorte que les entreprises et les salariés puissent innover et travailler. Nous avons comme objectif prioritaire d'orienter les flux financiers vers l'emploi et vers le développement industriel. Nous sommes convaincus que c'est la liberté d'entreprise qui crée l'emploi. Mais en même temps nous sommes aussi convaincus de la nécessité d'un vrai équilibre social basé sur un dialogue constant et sincère. Liberté d'entreprise et respect du droit doivent aller de pair et c'est le rôle de la justice de veiller à l'intérêt des plus faibles, afin que la liberté d'entreprise n'écrase pas l'individu. Libéralisme oui, mais dans le respect du droit et du citoyen. Donc, je fais toujours en sorte de mettre en avant la nécessité d'une écoute attentive des plus faibles par l'institution judiciaire.

La tâche que nous avons à mener est énorme. Nous avons commencé malgré les incertitudes du moment qui freinent notre croissance et donc réduisent nos marges de manœuvre. Mais pour autant, nous ne devons pas abandonner cette volonté de réformer notre système économique et social pour lui donner plus de souplesse, plus de dynamisme, plus de capacité à créer des emplois et faire en sorte que ceux qui investissent puissent le faire et soient incités à le faire. En même temps, l'Etat doit poursuivre son effort de restauration de son autorité. C'est le travail que nous avons engagé. C'est dans cet esprit que j'œuvre pour réformer notre institution judiciaire, pour lui redonner cette capacité de l'action judiciaire sur l'ensemble du territoire, mais aussi pour veiller au respect des droits et des libertés individuels. Pour accomplir pleinement la tâche que nous ont confiée les Français, il faut respecter un certain nombre

de conditions politiques et, en premier lieu, renforcer l'union qui est et qui doit être la nôtre.

Nous devons faire en sorte que cette union politique, qui nous a permis de gagner aux dernières élections, nous permette de gagner dans l'avenir. J'ai la conviction, après avoir découvert la situation de nos institutions et de nos administrations, qu'il sera nécessaire de travailler dans la durée, au-delà du contrat de cinq ans que nous avons passé avec les Français. J'ai la conviction que nous devons prolonger notre contrat avec les Français et continuer l'action d'une majorité comme la nôtre. Pour cela, nous devons répondre aux attentes des Français, leur donner envie de continuer le redressement du pays avec nous et, surtout, ne pas nous diviser.

Nous devons anticiper les problèmes et les grands débats de demain. Que l'UMP et des mouvements comme le MIL réfléchissent à long terme, au delà des futures échéances de 2007. J'ai toujours été partisan d'un grand rassemblement, d'une union la plus large possible. Et plus encore depuis 1998, période où l'opposition se posait des questions existentielles et destructrices. Avec d'autres, j'ai travaillé à rassembler le plus possible sur des idées et des valeurs communes et autour de celui qui les incarne le mieux : Jacques CHIRAC. Tous rassemblés autour de Jacques CHIRAC, dès le premier tour, pour gagner !

Nous avons eu raison, vous avez eu raison. Imaginez ce qui se serait passé l'année dernière si nous n'avions pas été rassemblés le plus largement possible autour de Jacques CHIRAC ! Imaginez la physionomie du second tour ! Nous aurions vécu ce que les socialistes ont vécu ! Avec, en plus, le sentiment d'avoir été infidèles aux intérêts de la France. Donc n'oublions pas, ne nous trompons pas. Ce qui aurait pu nous arriver dans le passé, faisons

attention à ce que cela ne nous arrive pas dans l'avenir. Continuons à construire l'union, pierre par pierre. Additionnons nos différences, apprenons à nous parler sans rien censurer. Les problèmes sont faits pour être réglés. Nous devons faire vivre l'UMP dans sa diversité et dans une vraie unité. Donc, voici les grands axes pour l'avenir : une action gouvernementale fondée sur la restauration de l'autorité de l'Etat, sur un dialogue social renouvelé et sincère, sur une redynamisation du tissu économique et, en parallèle, un travail politique consistant à se projeter dans l'avenir et à organiser l'union dans la diversité.

En conclusion, il est important que nous n'oublions pas le message d'avril et de mai qui est non seulement un message d'exaspération mais aussi un message appelant les hommes politiques à prendre leurs responsabilités, à gouverner autour de valeurs. A gouverner en fonction de la

conception de la société que ces hommes politiques ont et pas, ou plus, en fonction de la réponse technique à des problèmes techniques. C'est la raison pour laquelle le discours du président de la République et du premier ministre fait appel à la sensibilité, aux valeurs profondes que veulent de nouveau partager les Français. C'est cette conception d'un humanisme social et d'une vision française de la société et du monde que nous devons, ensemble, défendre, développer et mettre en pratique. Faisons en sorte que la politique ne redevienne pas un jeu technique, mais qu'elle reste le combat des idées au vrai sens du mot.

Je sais que vous, militants du MIL, si vous êtes engagés dans la vie politique, si vous passez du temps sur le terrain et si vous avez cette mise en commun de vos convictions, c'est justement que pour vous la politique a toujours été et est toujours une affaire de valeurs.

**VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L - Directeur de la publication : R. BÉTEILLE**

Imprimerie spéciale - Dépôt légal à parution - Commission paritaire 11181

## **Demande d'adhésion**

Nom ..... Prénom.....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Téléphone ..... Portable ..... Télécopie ..... Courriel .....@  
Date et lieu de naissance ..... Souhaitez-vous être adhérent , adhérent actif  ou militant  ?  
Profession .....

je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.

je désire soutenir financièrement les campagnes du MIL et verse :

100 € ou plus     50 €     30 €     20 €

je souhaite adhérer (ou renouveler) mon adhésion au M.I.L. pour l'année ..... :

Cotisation de membre et abonnement au journal : 40 €     Cotisation couple : 40 €     Cotisation simple : 25 €     Cotisation chômeur : 10 €  
 Cotisation pour la carte de membre donateur : 80 €     Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 160 €

je désire m'abonner à «Vigilance et Action» (pour les non adhérents) :  soutien : à partir de 160 €     simple 30 €

Date

Signature

à remplir en lettres majuscules et à renvoyer au M.I.L, 75 rue Louis-Rouquier 92300 Levallois-Perret  
Tél. 01 47 57 34 44 - Télécopie 01 47 57 34 24 - Courriel : [m.i.l@noos.fr](mailto:m.i.l@noos.fr) - Site Internet : [www.lemil.com](http://www.lemil.com)

## **MIL : LA DROITE CIVIQUE, GAULLISTE ET PATRIOTE**

Conformément à l'article 27 de la Loi n°78-17 du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elles contiennent sont à usage strictement interne et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par le Bureau National. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur justification de votre identité.